



Fermeture des parcs municipaux incluant les modules de jeux « CoronaVirus – Covid-19 »

Saint-Roch-de-Richelieu, mardi 24 mars 2020. La municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu – FERMETURE DES PARCS MUNICIPAUX INCLUANT LES MODULES DE JEUX – compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et du renforcement des mesures du gouvernement du Québec pour limiter la propagation du coronavirus, la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu a installé ce matin des rubans de sécurité autour des modules de jeux situés dans les deux parcs municipaux (Chêne-blanc sur la rue Leclerc et Raymond-Perron sur la rue du Parc) pour empêcher les enfants et les familles de les utiliser puisque les modules ne sont pas désinfectés.

Nous rappelons que tous les rassemblements sont interdits.

Rappel à tous :

- Vous devez respecter la distance de 2 m lorsque vous croisez d'autres citoyens.
- Les bureaux de la municipalité demeurent fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Les services sont toutefois maintenus par courriels et téléphone ou sur rendez-vous, via un appel téléphonique au 450 785-2755, en cas d'urgence.

Pour de l'information gouvernementale, nous vous invitons à consulter leur site Web au www.quebec.ca/coronavirus ou par téléphone au 1-877-644-4545.

Pour toute information relative à ce sujet, composer le 450 785-2755 selon les heures d'ouverture des bureaux.

Les liens internet et Facebook :

Internet : www.saintrochderichelieu.qc.ca/

Facebook : www.facebook.com/loisirstroch/